

RAPPORT DU 1^{er} CARREFOUR : ASPECT ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL DE LA RECHERCHE SYNDICALE

La question de la recherche syndicale préoccupe les organisations syndicales de l'Afrique francophone membres de la CSI-Afrique.

A- Structure et fonctionnement

L'état des lieux permet de mettre en évidence que la plupart des centrales et confédération ont mis en place des structures ou département qui s'occupent de la recherche syndicale. Ces structures disposent de moyens humains mais souffrent du déficit de cadre institutionnel formalisé à l'exception de quelques unes dont la CDT de la RDC qui a pris une note pour instituer le comité chargé de la recherche.

Ces structures tiennent plus ou moins des réunions dans le cadre de la recherche syndicale.

Des tentatives sont menées pour formaliser le cadre institutionnelle afin de permettre à ces structures d'exister légalement.

B- Relations avec le monde académique et autres institutions de la société civile

Il est à noter que dans leur fonctionnement les structures ou départements chargés de la recherche syndicale développent peu de rapports avec le monde académique. Ces relations sont pour la plupart des relations de consultations.

Cependant, les institutions de la société civile sont les partenaires privilégiés des organisations syndicales dans divers domaines de la recherche.

C- Contraintes

Les organisations syndicales sont confrontées à de nombreuses difficultés qui se résument comme suit :

- Insuffisance de compétences

- Manque de vision
- Problème institutionnel
- Manque de moyens techniques, matériels et financiers.

Toutefois il faut relever que seule la CDT/RDC alloue un budget annuel de mille dollars US à la recherche syndicale.

- Problème géographique (cas de la RDC)
- Etc...

D- Approches de solutions

Des approches de solutions ont été identifiées et se répartissent en dix points que sont :

1. Professionnaliser la recherche syndicale au sein des centrales et confédérations syndicales
2. Inciter les centrales syndicales à produire des banques de données sur les projets de recherche
3. Contribution de la CSI-Afrique au financement des actions de recherche
4. Mettre en place des réseaux sur les thématiques de recherche
5. Fédérer les énergies
6. Formaliser les relations avec le monde académique et les autres institutions de la société civile.
7. Allouer un quota de budget à la recherche
8. Démultiplication des programmes de formation
9. Renforcer les capacités des chercheurs syndicaux.
10. Développer le partenariat avec le BIT et les autres organismes internationaux.

Rapporteurs :

- **IBRAHIMA MAMADOU**
- **GAHA CYRIAQUE**

Syndicats par pays	structure	Fonctionnement
UNSI (TOGO)	Commission de recherche qui manque de cadre institutionnel et de programme.	Tenue de 04 réunions par ans
CSTT (TOGO)	Cellule instituée avec des actions ponctuelles	Non systématique
CNTT (TOGO)	Pas de structure formelle	
CSA (SENEGAL)	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de recherche composé de 06 membres. - Projet d'institution du cadre formel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Propositions d'idées de recherche. - Tenue de 10 réunions par an.
CDT (RDC)	<ul style="list-style-type: none"> - Cellule de recherche composée de 06 membres instituée par note du Président. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue d'une réunion par mois - Budget de 1 000 Dollars accordé annuellement
COSYBU (BURUNDI)	<ul style="list-style-type: none"> - Cellule de recherche syndicale composée de 06 membres - Pas de cadre institutionnel 	Manque de moyen de fonctionnement
CESTRAR (RWANDA)	<ul style="list-style-type: none"> - Département chargé de la recherche avec 04 membres permanents 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions ponctuelles
CSTM (MALI)	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe de 09 membres - Manque de cadre institutionnel - Manque de moyen financier 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions semestrielles
CNT (NIGER)	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétariat chargé des recherches syndicales et statistiques - Pas de cadre institutionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de structure de façon opérationnelle
CSTC (RCA)	<ul style="list-style-type: none"> - Comité intercentral composé de 07 personnes - Pas de cadre institutionnel - Manque de moyen 	<ul style="list-style-type: none"> - 01 réunion par mois
USTG (GUINEE)	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe de recherche mise en place par deux centrales USTG et CNTG (Intercentral). - Pas de cadre institutionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions suivant les besoins
CSA (BENIN)	<ul style="list-style-type: none"> - Département technique chargé de la recherche. - Cadre institutionnel déterminé 	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges lors des réunions du BDN
UNSTB (BENIN)	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe de 04 membres - Pas de cadre institutionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions suivant les besoins
CSC (CONGO)	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de structure de recherche 	-
CSB (BURKINA)	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de structure de recherche 	-
COSYGA (GABON)	<ul style="list-style-type: none"> - Département chargé de la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions suivant les besoins - Pas de moyens
UTM (MAURITANIE)	<ul style="list-style-type: none"> - Cellule chargée de la recherche dans le département de l'information et de l'éducation ouvrière 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas opérationnelle
DIGNITE (Côte d'Ivoire)	<ul style="list-style-type: none"> - Cellule intersyndicale chargée de Projet et Formation - Pas de cadre institutionnel 	-

Question 1 : STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Question 2 : RELATIONS AVEC LE MONDE ACADEMIQUE ET AUTRES INSTITUTIONS DE LA SOCIETE CIVILE

SYNDICATS/PAYS	RELATIONS AVEC LE MONDE ACADEMIQUE	RELATIONS AVEC LA SOCIETE CIVILE
CSTT (TOGO)	Relations avec les enseignants	Aucune relation
UNSTT (TOGO)	Aucune relation	Aucune relation
CNTT (TOGO)	En projet	En projet
UTM (MAURTANIE)	Aucune relation	Relations avec les organisations de la société civile
COSYGA (GABON)	Relations avec le monde académique	Relations avec les organisations de la société civile
CSB (BURKINA)	Aucune relation	Aucune relation
CSC (CONGO)	Contacts en cours	Contacts en cours
CSA (BENIN)	Relations de travail non formalisées avec le monde académique	Relations avec les organisations de la société civile
UNSTB (BENIN)	Relations de travail non formalisées avec le monde académique	Relations avec les organisations de la société civile
USTG (GUINEE)	<ul style="list-style-type: none"> - Relations non formalisées avec le monde académique - Relations avec les banques et les entreprises 	Relations avec les organisations de la société civile
CSTC (RCA)	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de relations formelles avec le monde académique 	Fortes relations avec les institutions et organismes de la société civile
CNT (NIGER)	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de relations formelles avec le monde académique - Contacts en cours 	Relations avec la société civile en dehors du cadre de la recherche syndicale.
CSTM (MALI)	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne relations avec les universitaires - Relations non formalisées 	Bonne relation avec les organisations de la société civile
CESTRAR (RWANDA)	<ul style="list-style-type: none"> - Relations non formalisées avec le monde académique (Consultation) - Respect du décret instituant la publication des travaux de recherche par les universitaires 	Relations avec les organisations de la société civile

COSYBU (BURUNDI)	- Contacts en cours - Recours à la consultation	Bonne relations avec les organisations de la société civile
CDT (RDC)	- Contact permanent - Présence d'universitaires au sein de la fédération professionnelle	Relations avec la presse et les organisations de la société civile
CSA (SENEGAL)	- Présence universitaire - Relation non formalisée	Bonne relations avec les organisations de la société civile et d'autres organismes
DIGNITE (COTE D'IVOIRE)	- Relation formalisée avec le monde académique	Bonne relations avec les organisations de la société civile et d'autres organismes

Question n°3 : CONTRAINTES

SYNDICATS / PAYS	CONTRAINTES
UNSI (TOGO)	- Manque de volonté des responsables du département - Manque de moyens matériels et financiers
CSTT (TOGO)	- Manque de moyens financiers et matériels (logistiques) - Manque de personnel qualifié
CNTT (TOGO)	- Contrainte technique et opérationnelle - Manque de personnel qualifié pour la recherche
COSYGA (GABON)	- Manque de moyen
CSA (SENEGAL)	- Absence de promotion de la recherche syndicale et mauvaise perception de son utilité - Manque de synergie entre syndicats dans l'action syndicale
CDT (RDC)	- Contrainte géographique - Réglementation du travail appliqué diversement selon les provinces. - Méfiance entre acteurs - Insuffisance de moyens logistiques et financiers
COSYBU (BURUNDI)	- Manque de moyen matériel et financier
CNT (NIGER)	- Pas de professionnalisme syndical - Manque de moyen financier
CSTC (RCA)	- Manque de motivation des membres des équipes de recherche
USTG (GUINEE)	- Insuffisance de compétences - Manque de moyens financiers et matériels
CSA (BENIN)	- Mauvaise perception de la recherche syndicale - Manque de disponibilité - Absence de statut des chercheurs syndicaux
UNSTB (BENIN)	- Manque de disponibilité - Absence de statut des chercheurs syndicaux
CSC (CONGO)	- Leadership dans le mouvement syndical
UTM (MAURITANIE)	- Manque de disponibilité - Absence de partenaires
CESTRAR (RWANDA)	- Manque de moyen matériel et financier - Manque de personnel